

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens, ce 10<sup>e</sup> jour du mois d'août 2015, à 19 h 15 sous la présidence de son Honneur le maire, monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : Mme Gina Samson  
MM. Rémi Whittom  
Christian Grenier  
Frédéric Delarosbil  
Hébert Huard

Est absent : M. Alain Delarosbil

Sont également présents monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier ainsi que madame Marie-Andrée Henry, assistante greffière.

### **1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance à 19 heures et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

### **2- CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

### **2015-08-151 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 13 juillet 2015
5. Dépôt de documents et de correspondance
6. Dérogation mineure – Richard Garrett
7. Adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement 2015-411 modifiant le Règlement de zonage 2009-325 sur les dispositions relatives aux roulottes de camping
8. Adoption du Règlement 2015-408 modifiant le Règlement 1994-155 concernant la vitesse des véhicules routiers sur les voies publiques existantes du territoire de la ville de Paspébiac
9. Avis de motion - Règlement interdisant la chasse en territoire urbain
10. Avis de motion - Règlement d'emprunt sur la TVQ
11. Élaboration d'un plan – Réfection de la rue Day
12. Apport de la ville de Paspébiac au Programme FAIR
13. Révision budgétaire 2015 – Office municipal d'habitation
14. Délégation de dossiers aux élus
15. Rapport des conseillers
16. Adoption des comptes à payer
17. Suivi du budget
18. Affaires nouvelles
19. Période de questions des citoyens au président du conseil
20. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

### **2015-08-152 4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JUILLET 2015**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, fait le suivi du procès-verbal du 13 juillet 2015. La lecture du procès-verbal est exemptée puisque les conseillers ont reçu un exemplaire il y a au moins 24 heures. Il est proposé par madame Gina Samson et résolu à l'unanimité que ce procès-verbal soit adopté tel qu'il a été rédigé.

**5- DÉPÔT DE DOCUMENTS OU DE CORRESPONDANCE**

Aucun document n'est déposé.

**2015-08-153 6- DÉROGATION MINEURE – RICHARD GARRETT**

**CONSIDÉRANT QU'**une dérogation mineure aux dispositions de l'article 71 du Règlement de zonage de la ville de Paspébiac au 43, avenue Huard dans la ville de Paspébiac;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande de dérogation mineure aura pour effet d'autoriser que la superficie totale des bâtiments accessoires excède celle du bâtiment principal ainsi que d'autoriser une superficie totale de 108,5 m<sup>2</sup> des bâtiments accessoires, excédant ainsi de 21,92 m<sup>2</sup> la superficie autorisée;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande de dérogation mineure a été soumise à la consultation publique quant à sa nature et aux effets de son adoption, au moyen d'une assemblée publique de consultation présidée par le maire le 10 août 2015 à 18 h 45, à la salle municipale de la Maison des Citoyens au 5, boulevard Gérard-D.-Levesque Est pour entendre les personnes et/ou organismes qui désiraient s'exprimer sur cette demande avant son adoption par le Conseil;

**CONSIDÉRANT QU'**il n'y a pas eu d'opposition à cette demande;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme, lors de la réunion tenue le 14 juillet dernier, a recommandé au conseil municipal d'accepter cette dérogation mineure;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Hébert Huard, appuyé par monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité que cette dérogation mineure soit acceptée par la ville de Paspébiac.

**2015-08-154 7- ADOPTION DU 2<sup>E</sup> PROJET DE RÈGLEMENT 2015-411 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2009-325 CONCERNANT LES DISPOSITIONS SUR LES ROULOTTES DE CAMPING SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PASPÉBIAC**

**CONSIDÉRANT** l'opposition de deux (2) citoyens à l'assemblée de consultation publique ayant précédé la présente séance ordinaire;

Il est proposé par monsieur Christian Grenier, appuyé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité que l'adoption du 2<sup>e</sup> projet de Règlement numéro 2015-411 modifiant le Règlement numéro 2009-325 (Règlement de zonage) de la ville de Paspébiac soit reporté afin que le conseil municipal puisse évaluer les recommandations des citoyens.

**2015-08-155 8- ADOPTION DU RÈGLEMENT 2015-408 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1994-155 CONCERNANT LA VITESSE DES VÉHICULES ROUTIERS SUR LES VOIES PUBLIQUES EXISTANTES DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE PASPÉBIAC**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal juge opportun de réduire la vitesse des véhicules routiers dans certaines voies publiques de la ville de Paspébiac à des fins de sécurité;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville se doit de revoir le règlement 1994-155 ainsi que sa modification, le règlement 2005-268, en raison de la modification de l'appellation de certaines voies publiques;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la législation en vigueur, les limites de vitesse sur les voies publiques municipales de son territoire relèvent de la responsabilité du conseil municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Rémi Whittom, appuyé par madame Gina Samson et résolu à l'unanimité que le règlement concernant la vitesse des véhicules routiers sur voies publiques sur son territoire soit adopté.

**2015-08-156 9- AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT INTERDISANT LA CHASSE EN**

## **TERRITOIRE URBAIN**

Avis de motion est donné par monsieur Frédéric Delarosbil de la présentation lors d'une séance subséquente du conseil municipal, d'un projet de règlement décrétant l'interdiction de chasser dans toute zone habitée de façon permanente sur le territoire de la ville de Paspébiac.

### **2015-08-157 10- AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT SUR LA TVQ**

Avis de motion est donné par monsieur Christian Grenier de la présentation lors d'une séance subséquente du conseil municipal, d'un règlement décrétant un emprunt visant à combler le manque lié à la perception de la TVQ depuis les nouvelles contraintes émises par le gouvernement québécois en 2014.

### **2015-08-158 11- ÉLABORATION D'UN PLAN – RÉFECTION DE LA RUE DAY**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac a inscrit dans son plan triennal la réfection et restauration de la rue Day;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville souhaite de donner un plan d'intervention afin de pouvoir s'inscrire à un programme de subvention pour la restauration de la rue Day;

**CONSIDÉRANT QUE** pour s'inscrire audit programme, la ville de Paspébiac doit fournir un plan d'intervention avec une estimation des coûts;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil, appuyé par monsieur Rémi Whittom et résolu à l'unanimité d'accorder à la firme d'ingénierie Roy Consultants un contrat pour l'élaboration d'un premier plan d'intervention pour la restauration de la rue Day pour un montant maximum de 4 200 \$ avant les taxes applicables.

### **2015-08-159 12- APPORT DE LA VILLE DE PASPÉBIAC AU PROGRAMME FAIR**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac participe au programme FAIR (Fonds d'actions et d'initiatives régionales);

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac bénéficiera d'un montant global de plus de 33 334 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac doit contribuer financièrement à une hauteur de 10 % au programme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Gina Samson, appuyé par monsieur Hébert Huard et résolu à l'unanimité que la Ville mandate le service des finances et de la trésorerie afin de prélever les montants exigibles, soit 3 334 \$ correspondant au 10 % requis, pour assurer le financement de la participation de la ville de Paspébiac.

### **2015-08-160 13- RÉVISION BUDGÉTAIRE 2015 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION**

Suite à la révision budgétaire de la Société d'habitation du Québec en date du 27 juillet 2015, il est proposé par monsieur Hébert Huard, appuyé par monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité que la Ville participe à la hauteur de 10 % du budget révisé 2015 de l'Office municipal d'habitation.

### **2015-08-161 14- DÉLÉGATION DE DOSSIERS AUX ÉLUS**

Il est proposé par monsieur Hébert Huard et résolu à l'unanimité que la délégation des dossiers aux conseillers et au maire soit décrite comme suit :

### **Conseiller au siège n° 1 – Rémi Whittom**

#### **Délégué au sport et tourisme**

- Promouvoir le développement du quartier « Vieux-Paspébiac »;
- Projet du complexe sportif (aréna);
- Définir et mettre en place une politique touristique et la restauration du presbytère dans le cadre d'une Maison du Tourisme;
- Membre observateur du C.A. du Club de santé et de conditionnement physique de Paspébiac;
- Représentant du conseil municipal sur le comité du camp de jour;
- **Application et suivi de la politique de dons et commandites;**
- **Membre observateur au C.A. du Festival du Crabe.**

### **Conseiller no 2 – Christian Grenier**

#### **Délégué à la sécurité civile et aux incendies;**

- Plan de gestion de crise et d'urgence (PMU);
- Représentant du conseil au comité du camping;
- Membre observateur du C.A. du Club de santé et de conditionnement physique de Paspébiac;
- Représentant au comité de Santé et sécurité au travail (S.S.T);
- Représentant du conseil au C.A. de l'Office municipal de l'habitation (OMH);
- Membre du comité consultatif d'urbanisme;
- **Membre observateur au C.A. du Festival du Crabe;**
- **Représentant au comité intermunicipal de sécurité incendie;**
- **Projet du complexe sportif (aréna).**

### **Conseiller no 3 – Alain Delarosbil**

#### **Délégué au développement économique et santé**

- Projet Unipêche M.D.M.;
- Projet de terrain de soccer et de tennis;
- Représentant du conseil au comité du camping;
- Faire le suivi pour favoriser le maintien et le développement du service d'urgence 24 h/24 au CLSC;
- Participer au démarchage pour rétablir les services de dentisterie au CLSC ou intéresser un cabinet privé;
- Représentant du conseil au comité du camping;
- **Représentant au comité de l'avenir des Monticoles.**

### **Conseiller au siège n° 4 – Frédéric Delarosbil**

#### **Délégué aux infrastructures civiles**

- Participer avec le responsable du service technique à la priorisation des divers travaux (asphaltage, correction de routes et chemins forestiers en fonction du budget dédié);
- Promouvoir les recommandations des deux études sur le renouvellement du parc roulant et l'étude sur le déneigement;
- Projets de canalisation;
- Projet du Parc industriel.

### **Conseiller au siège n° 5 – Hébert Huard**

#### **Délégué aux infrastructures civiles**

- Suivi et application de la politique familiale, de ses orientations et de ses mesures;
- Représentant au comité de l'avenir des Monticoles;
- Représenter le conseil municipal au C.A. de l'office municipal de l'habitation (OMH);
- Faire le suivi du volet « Ville et Village-Relais »;
- **Application et suivi de la politique de dons et commandites;**
- **Représentant du conseil municipal du comité orientation du Centre culturel.**

### **Conseiller au siège n° 6 – Gina Samson**

#### **Déléguée à la culture et à l'éducation**

- Suivi et application de la politique culturelle, de ses orientations et de ses mesures;
- Représentante du conseil municipal au comité consultatif de la bibliothèque;
- Représentante du conseil municipal auprès du C.A. du Site historique de Paspébiac;
- Représentante du conseil municipal auprès du comité des relations de travail (C.R.T.), des employés **et des cadres**;
- **Représentante du conseil municipal à la Maison des Jeunes du Grand Paspébiac;**
- **Représentante du conseil municipal du comité d'orientation du Centre culturel.**

#### **Maire – Paul-Arthur Blais**

- Président au comité des relations de travail (C.R.T.) des employés **et des cadres**;
- Président du comité consultatif d'urbanisme;
- **Président du comité du camping;**
- **Président du comité sur l'avenir des Monticoles;**
- Préfet suppléant à la MRC
  - Membre du comité exécutif de la MRC;
  - Membre du comité de suivi de la cimenterie de Port-Daniel;
  - Membre substitut au comité du transport en commun;
- Responsable des relations intergouvernementales;
- Faire le suivi du service d'urgence 24 h/24 au CLSC.

### 15- RAPPORT DES CONSEILLERS

#### **Rapport du conseiller Rémi Whittom**

Monsieur Rémi Whittom fut absent depuis un mois pour cause de maladie alors il n'a pas été présent aux réunions.

##### *Camps d'été*

Le camp de jour est maintenant terminé et fut un grand succès cette année. Présentement, il y a un camp de cirque au Centre culturel et les inscriptions sont complètes.

##### *Festival du Crabe*

Monsieur Whittom indique que l'édition 2015 a été bénie par la belle température ce qui entraîna un franc succès. Des gens de partout sont venus en bateau. Il tient à remercier les employés de la Ville qui ont grandement aidé à assembler les installations surtout avec les nouvelles normes de la MAPAQ afin d'assurer la propreté du site.

Pendant le festival, le camping municipal était comble. D'autres sites ont dû être ouverts afin de satisfaire la clientèle.

#### **Rapport du conseiller Christian Grenier**

Monsieur Grenier a assisté aux tables de travail au cours du dernier mois.

##### *Sécurité publique et service incendie*

Voici les dernières interventions effectuées par notre service incendie :

- 22 juillet : Dégât d'eau dans la 3<sup>e</sup> Avenue Est à Paspébiac;
- 24 juillet : Alarme de fumée d'incendie sur le boulevard Gérard-D.-Levesque à Paspébiac;
- 29 juillet : Entraide au service incendie à New Carlisle;
- 31 juillet : Accident impliquant un véhicule routier et un chevreuil;
- 1 août : Accident de véhicules sur la 5<sup>e</sup> Avenue Ouest à Paspébiac en milieu forestier;
- 6 août : Accident impliquant un véhicule à Hope Town.

De nouvelles visites à domicile seront effectuées par les pompiers volontaires afin de continuer leur travail de vérification des détecteurs de fumée tel qu'il est prescrit par le Schéma de couverture de risque de la MRC de Bonaventure.

##### *Surveillance au Festival du Crabe*

Comme à son habitude, le service incendie de Paspébiac était présent sur les lieux du Festival du Crabe afin d'assurer une surveillance et une sécurité lors de la tenue des feux d'artifice du samedi soir.

#### *Comité consultatif d'urbanisme*

Une rencontre du comité a eu lieu le mardi 14 juillet dernier et celle-ci portait sur l'analyse d'une dérogation mineure ainsi que sur le projet de règlement sur les roulottes de camping.

#### *Camping municipal*

Au cours des dernières semaines, le camping municipal a battu des records en termes d'occupation, même les sites sans services étaient pratiquement tous occupés. Un niveau d'occupation jamais vu selon les employés et les campeurs saisonniers. Les semaines de vacances de la construction jumelées entre autres au Festival du Crabe qui se déroule pendant cette période ne sont pas étrangères à ce succès. Plusieurs personnes se sont déjà prévaluées d'une réservation pour la prochaine saison et pour la plupart, une période plus longue que cette année.

### **Rapport du conseiller Frédéric Delarosbil**

Monsieur Delarosbil a assisté à toutes les tables de travail du dernier mois.

#### *Voirie*

L'asphaltage de correction devrait reprendre dans les prochains jours.

#### *Canalisation*

Une rencontre a eu lieu avec les autorités de la Ville, les travaux de canalisation devraient avoir lieu soit à la fin de l'été ou au début de l'automne.

#### *Appel d'offres public sur le déneigement*

Un appel d'offres public a été déposé sur le Système électronique d'appel d'offres public du gouvernement du Québec sur le déneigement du territoire de la ville de Paspébiac. Aucune décision n'a été prise quant à ce sujet.

#### *Rue Day*

Un plan doit être produit afin de voir l'orientation du dossier.

### **Rapport du conseiller Hébert Huard**

#### *Office municipal d'habitation*

Monsieur Huard indique que les réunions de l'OMH reprendront d'ici deux semaines.

### **Rapport de la conseillère Gina Samson**

#### *Maison des Jeunes*

À la suite d'une dernière visite des lieux avec l'entrepreneur, le montant à investir dans les rénovations a été fixé. Il a été entendu qu'étant donné que le montant minimal des travaux à effectuer dépasse quelque peu le montant alloué par la subvention du pacte rural, la Maison des Jeunes devra contribuer financièrement à l'aménagement du futur local, à la hauteur de sa capacité de le faire. D'ici deux semaines, les travaux devraient débuter puisque le matériel doit être commandé, comme les portes coupe-feu pour le corridor.

Les citoyens seront sollicités pour meubler les nouveaux locaux de la Maison des Jeunes.

#### *Convention collective et relations de travail*

Nous avons fait la lecture des textes soumis par le syndicat visant la nouvelle convention et un travail commun a été fait aujourd'hui afin de faire les dernières vérifications et imprimer la nouvelle convention collective. Une date devrait être arrêtée prochainement pour la tenue d'une rencontre du comité de relations de travail.

Madame Samson a assisté à toutes les réunions de travail du conseil ainsi qu'aux séances extraordinaires et invite les citoyens à lui poser des questions et à lui faire des suggestions quant à ses dossiers.

**2015-08-162 16- ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par madame Gina Samson et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois de juillet 2015 au montant de **239 926,04 \$** soient approuvés pour paiement.

**2015-08-163 17- SUIVI DU BUDGET**

Il est proposé par par monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité que le rapport « État des activités financières » en date du 31 juillet 2015 soit adopté.

**18- AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune affaire nouvelle n'est ajoutée.

**19- PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS AU PRÉSIDENT DU CONSEIL**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, répond aux questions des citoyens quant à l'ordre du jour présenté à la séance ordinaire. Aucune question n'est posée.

**2015-08-164 20- LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil que la séance soit levée. Il est 19 h 45.